

urgent,prison et grosse amande si noel avec mon fils

Par emilie, le 17/12/2008 à 19:17

bonsoir,

gros désaccords avec mon ex-mari,l'an passé mon fils a passer Noël avec son papa.cette année mon fils et moi avons prévu nos vacances et de passer Noël ensemble...Mais son père en a décidé autrement et veut faire appliquer le jugement(année paire, donc 1ère partie de congé au père)Il ne règle pas ces pensions 12 mois sur 12 mais sur 11mois,récupère le petit uniquement quand il le veut bien,les vacances d'été;pas plus de 3semaines...QUE-EST CE QUE JE RISQUE concrètement si je parts quand même en vacances avec mon fils? j'ai lu que je pouvais aller en prison(1mois à 12mois)et une amande de 15000 euros.URGENT,Merci pour vos réponses